

## 2 Politique

## Interview du ministre de l'Intérieur, Noël-Lambert Matha

## "Dans un avenir très proche nous allons commencer à produire la nouvelle Carte nationale d'identité"

Propos recueillis par : ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Pour ce premier entretien accordé à notre rédaction depuis sa nomination à la tête du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Hygiène publique, chargé de de la Décentralisation et du Développement rural, Noël-Lambert Matha, est apparu plutôt serein et bien déterminé à éclairer l'opinion, exclusivement sur les différents aspects liés aux Forces de police nationale (FPN). Cela suite à son message livré le 10 février dernier à l'ESCAP. Un entretien sans tabou, ni langue de bois. Lecture.

**L'union.** Monsieur le ministre, vous êtes depuis un peu plus de cinq mois maintenant, à la tête du ministère de l'Intérieur, après en avoir été le secrétaire général près de vingt ans durant. D'aucuns vous considèrent même comme le véritable chef de ce département ministériel de souveraineté. Cette nouvelle expérience vous apporte-t-elle quelque chose de nouveau que vous ne connaissiez déjà ?

**Lambert-Noël Matha :** (Sourire)... Ah non je ne peux pas laisser dire ça ! Etre secrétaire général d'une administration publique ou d'un département ministériel comme je l'ai été pendant des lustres ne fait pas de vous un membre du gouvernement ou ne vous assimile pas à cette fonction. Ma position est et a toujours été celle d'un collaborateur direct des différents ministres sous lesquels j'ai servi loyalement. Je ne me suis jamais pris ou considéré comme leur égal même si pour certains nos liens d'amitié étaient antérieurs à leur venue à la tête du ministère de l'Intérieur. Et d'ailleurs, je taisais ce pan de nos relations pour privilégier celles du moment c'est-à-dire professionnelles. Pour moi, c'est une expérience tout à fait nouvelle qui requiert plus d'attention, plus d'écoute, plus de détermination dans l'action. Je suis appelé désormais à rendre compte directement au Premier ministre chef du gouvernement et au président de la République, chef de l'Etat. Ce qui n'était pas le cas dans mes fonctions antérieures. Le ministre ne se contente pas d'éléments de langage, il doit impulser l'action. On attend de lui, qu'il apporte des réponses aux questions multiformes, aux besoins des collaborateurs et des populations. Mon passé sûrement me servira dans l'analyse des dossiers. Mais aujourd'hui il y a une autre dimension qui est la dimension politique ; et cette dimension est tout à fait nouvelle pour moi.

**Récemment vous étiez à l'ESCAP pour vous adresser aux Forces de police nationale (FPN), Forces qui relèvent de votre tutelle. Qu'est-ce qui a motivé cette initiative ? Quels messages particuliers aviez-vous à livrer ?**

La police relève effectivement du département dont j'ai la charge. Il n'y a donc rien de surprenant que je m'adresse aux hommes et aux femmes de cette institution. C'est un devoir. Le rassemblement général du 10 février dernier a été l'occasion de leur décliner un message. Ce message s'articulait autour de deux points majeurs. Tout d'abord, je me suis réjoui des deux grands défis relevés par les Forces de police nationale. Le premier a été d'avoir géré avec force et détermination, dans le respect scrupuleux de l'Etat de droit, les séquences pré et post-électorales caractérisées par de graves atteintes à l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens. Le second défi, quant à lui, est d'avoir assuré l'ordre et la sécurité durant la Coupe d'Afrique des Nations de football Total GABON 2017. Notre pays a été, pendant trois semaines, la capitale africaine du football. Nous avons accueilli 16 équipes, 1200 journalistes et près de 340.000 spectateurs. Permettez-moi de saisir cette tribune pour exprimer notre profonde gratitude à monsieur le président de République, chef de l'Etat, SE Ali Bongo Ondimba, pour sa ferme détermination à organiser cet événement d'envergure

contre vents et marées. Durant ces événements tant politiques que sportifs, les Forces de police nationale ont fait preuve d'abnégation, de courage, de ténacité, en un mot, de professionnalisme dans leur travail quotidien, au péril de leur intégrité physique et de leur vie. Le second point fort de ce message a été de leur décliner la vision de la police pour laquelle j'ai été fortement instruit par le chef suprême des Forces de défense et de sécurité, SE Ali Bongo Ondimba : une police encore plus moderne, une police performante, une police irréprochable au plan de l'intégrité, une police citoyenne, fonctionnant en symbiose avec la population, une police respectée et respectueuse.

**La police est présente dans toutes les principales villes du pays. Entendez-vous vous rendre partout où sont présentes les FPN ? Ou alors allez-vous employer d'autres moyens pour que votre message arrive aux policiers de l'intérieur du pays ?** Nous sommes conscients que les Forces de police nationale ne se réduisent pas aux seuls agents de Libreville, Owendo et Akanda même s'ils en constituent le plus gros des troupes. Mon message doit être relayé par la hiérarchie de la police afin que nul n'en ignore.

**Dans votre adresse, et vous venez de le rappeler, un autre concept est apparu : Police respectable et respectueuse. Qu'entendez-vous par là ?**

Comme je venais de le dire, nous voulons tous, institution et citoyens, d'une police respectable et respectée. Quel est donc le contenu ou la quintessence de ce concept ? Une police respectée et respectueuse, c'est une police qui adopte, en toutes circonstances, un comportement intègre et respectueux du droit à l'égard de nos concitoyens. Une police respectée et respectueuse, c'est une police qui assure la transmission de ses savoirs et de ses valeurs éthiques aux nouvelles générations de policiers. Une police respectée et respectueuse, c'est également une police qui dispose des moyens nécessaires pour accomplir ses missions. Une police respectée et respectueuse, c'est une police qui dispose d'un véritable Centre d'informations et de commandement (C.I.C), fonctionnel, doté d'outils techniques performants pour analyser rapidement les informations et évaluer immédiatement le degré d'urgence. Une police respectée et respectueuse, c'est une police qui est en situation de mieux élucider les enquêtes criminelles car les victimes sont en droit de connaître la vérité et de recevoir justice. Enfin, une police respectée et respectueuse, c'est une police plus proche des citoyens, c'est une police de proximité qui intègre la volonté de réforme énoncée par le chef suprême des Forces de Défense et de Sécurité, SE Ali Bongo Ondimba, lorsqu'il déclare que « cette réforme des Forces de police nationale devra contribuer à rehausser l'image de ce corps auprès des populations. En outre, elle est sensée amener ce corps à jouer tout son rôle pour la qualité de notre vivre ensemble. Il est donc absolument nécessaire que ce corps administratif exemplaire suscite l'admiration et le respect de notre communauté nationale ». Nous allons nous atteler à concrétiser cette vision, laquelle conduirait à doter la police d'une Charte des valeurs énonçant, entre autres, un ensemble de principes devant régir dorénavant, les rapports entre les policiers et les citoyens.

**Le projet d'une «police respectable et respectueuse» que vous portez nécessite beaucoup de moyens financiers. Or, le Gabon connaît actuellement une crise qui obère considérablement ses finances. Ne craignez-vous pas que votre projet soit d'office voué à l'échec ? Sinon, comment allez-vous financer ce vaste programme ?**

En lançant ce projet d'une «police respectable et respectueuse», je ne perds pas de vue la crise financière que traverse notre pays. Malgré ces difficultés, les pouvoirs publics ont toujours déployé d'importants efforts à l'endroit de la po-

lice. Nous sommes convaincus que ces efforts seront accrus au cours des prochains mois et années pour mener à bien ce vaste projet.

**Vous avez aussi parlé d'intégrité et de performance. Pendant que vous étiez à l'ESCAP, certains policiers placés à certains endroits de Libreville étaient en train de racketter. Toute chose qui montre la profondeur du mal que vos prédécesseurs ont tenté, eux aussi, de combattre. Quelles dispositions nouvelles avez-vous prises pour que l'intégrité soit désormais de mise au niveau de toutes les FPN ?**

J'ai, plus haut, tissé des lauriers à nos Forces de police nationale. Mais, il est, hélas, que des comportements blâmables d'une frange infime d'agents de cette corporation tendent à nuire à sa réputation. A ceux-là, je dis simplement, à la suite de Beaumarchais : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ». J'ai instruit le Commandement en Chef de me faire très rapidement des propositions afin d'éradiquer ces comportements et de redorer le blason de la police. Le policier doit être un modèle. J'y tiens particulièrement.

**L'un des projets importants des FPN a été la mise en place de la police scientifique. Vous avez d'ailleurs évoqué le sujet à l'ESCAP. Où en est-on ?**

Comme vous pouvez le comprendre, la police scientifique est pour nous, un instrument au service du développement. Et tous les pays dits développés aujourd'hui sont passés par là. Pour l'ambition que le président de la République a pour ce pays, une police scientifique s'impose à nous. Les bâtiments qui doivent l'abriter sont fins prêts, nous allons les réceptionner sous peu. Nous allons les équiper aux normes internationales. Plusieurs services de la police d'investigation judiciaire vont très rapidement intégrer ces locaux pour avoir un fonctionnement optimal. Ce sont les services de la toxicologie, de la balistique, des empreintes et de la photo-cinéma.

**Sur un tout autre plan on peut affirmer, sans risque d'être démenti, que la police de proximité dont on parle tant, demeure inefficace. Parfois, des citoyens sont agressés au vu et au su des policiers sans que ces derniers ne daignent intervenir. Comment entendez-vous rendre la police de proximité davantage proche du citoyen et avec plus d'efficacité ?**

Il serait malhonnête de ma part de ne pas reconnaître cet état des choses. C'est pour cette raison que je compte réactiver et remodeler la police de proximité. Permettez-moi, pour mieux répondre à votre question, d'indiquer, à toutes fins utiles, que la police de proximité est une doctrine d'emploi qui impose trois objectifs : anticiper et prévenir les troubles à l'ordre public ; la territorialisation, ce qui implique une organisation en phase avec l'organisation étatique et, enfin, la prise en compte des attentes des citoyens. Des modes d'action sont prévus pour atteindre ces objectifs : un maillage territorial bien identifié ; le contact permanent avec la population ; le développement de la polyvalence de l'activité policière marquée par la prévention, la dissuasion, l'assistance et la pédagogie ; la responsabilisation du policier sur son secteur et, pour terminer, un service rendu de qualité, c'est-à-dire un service public au service du public et qui sait s'adapter à ses besoins.

**L'autre sujet qui préoccupe les citoyens est la délivrance de la Carte nationale d'identité (CNI). Celle-ci est suspendue depuis plusieurs années. Certains parlent d'une entreprise privée qui n'aurait pas été payée... Qu'en est-il exactement ? Et à quand la reprise de la délivrance de la CNI ?**

La question de la délivrance de la Carte nationale d'identité (CNI) demeure effectivement une préoccupation autant pour les compatriotes que pour le gouvernement. Mais je dois indiquer ici que c'est une obligation pour l'Etat de procéder à la délivrance de la Carte natio-



Photo : SNN

**Le ministre de l'Intérieur Noël-Lambert Matha : "Le policier doit être un modèle, j'y tiens particulièrement."**

nale d'identité à chaque Gabonais dès lors qu'il a seize ans révolus. Pour y parvenir, mes services (Ndlr :les Forces de police nationale), disposent dans chaque chef-lieu de province, d'un service approprié chargé de la collecte des données des citoyens ; lesquelles données sont transmises au centre de production unique qui est situé à Libreville. Et en périodes de pointe notamment lors des années électorales, des équipes d'appoint partent de Libreville pour renforcer celles des provinces parfois jusqu'à l'échelon départemental. Pourquoi n'y a-t-il qu'un seul centre de production me diriez-vous ! C'est pour permettre l'analyse et le croisement des éléments collectés dans chaque centre provincial. En 2006, mes prédécesseurs ont signé un contrat avec une entreprise dénommée SEMLEX à l'effet de produire une Carte nationale d'identité dite biométrique. Mais en réalité, nous nous sommes aperçu que cette CNI produite jusque-là ne l'est pas car, elle ne peut pas être lue par les équipements appropriés de contrôle de sécurité. Mais dans tous les cas, entre 2006 et 2011, nous avons produit près de 450.000 CNI dont 40.000 demeurent jusqu'à ce jour sans preneurs dans les différents commissariats. Et souvenez-vous qu'en 2013, le ministre de l'Intérieur de l'époque à travers vos colonnes procédait à une large publication des identités contenues dans ces CNI non récupérées. Très peu les ont retirées. Que l'on sache donc que, l'exclusivité qui a été accordée à la société SEMLEX fait en sorte que nous dépendions d'elle notamment pour ce qui est des consommables. Aujourd'hui nous avons atteint le seuil fatidique, il n'y a plus de consommables pour produire les CNI avec pour conséquence, des citoyens ayant des récépissés à longue durée. Il y a en réalité un litige avec cette entreprise lié, entre autres, au désintéressement financier et aussi à la qualité douteuse de cette prestation puisque cette CNI n'est finalement pas biométrique. Le système actuel de délivrance de la CNI ne peut plus prospérer. Il est suspendu. Nous avons déjà entamé une autre démarche, celle de la reprise d'une production de masse de la CNI à travers le projet IBOGA (Identité Biométrique Officielle du Gabon), initié par le président de la République chef de l'Etat, SE Ali Bongo Ondimba en 2011. Ce projet vise trois axes principaux : savoir, le fichier électoral biométrique ; l'état-civil biométrique et les titres sécurisés au nombre desquels, la CNI. Nous tendons vers la production d'une nouvelle CNI avec puce pour lutter contre la fraude documentaire et sécuriser l'identité de chacun à travers un identifiant unique. C'est une exigence pour notre pays, un préalable pour tous les pays de la Cémac avec la libre circulation des personnes. C'est donc une priorité pour le gouvernement. Sachant que nous avons déjà une base des données dans le fichier électoral, croisée à celle de l'actuelle carte d'identité, dans un avenir très proche, nous allons commencer à produire la nouvelle CNI. Les citoyens seront informés et appelés au moment opportun à venir compléter certaines informations spécifiques comme la taille ou la couleur des yeux. Que les compatriotes soient encore un peu patients.

Suite en page 3